

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer



Migros devrait déposer, d'ici la fin de l'année, sa demande de permis de construire pour une surface commerciale doublée, incluant des logements et une poste.

Rolle L'avenir du futur centre commercial orange se précise

Implanté depuis le premier jour sur l'avenue de la Gare, le magasin Migros de Rolle célèbre, durant toute cette semaine, ses quarante ans d'existence. Un anniversaire qui sera marqué, jusqu'à samedi, par diverses animations.

Il s'inscrit aussi et surtout en préambule à l'important développement prévu de la présence du géant orange, à l'étroit dans ses murs, sur le territoire de la commune. *Le dossier est quasiment prêt et la mise à l'enquête devrait intervenir incessamment*, se réjouit, à ce titre, le syndic Daniel Belotti. Du côté de Migros, Aurélie Murriss, responsable des relations publiques, précise que *la demande de permis de construire sera déposée d'ici la fin de l'année*.

«Une excellente chose pour la ville et la population!»

Nous nous réjouissons de voir avancer ce dossier, commente Daniel Belotti. *Si ce centre commercial se fait, c'est une excellente chose pour la commune et pour la population. C'est une possibilité de garder des commerces de proximité au voisinage immédiat du centre-ville et de la gare*. Pour mémoire, le futur centre offrira une

surface commerciale doublée de 2 100 m² contre environ 1 100 aujourd'hui.

Autres éléments positifs relevés par Daniel Belotti: l'inclusion dans le projet *d'une quarantaine de logements. Une aubaine dans le contexte du marché tendu que nous connaissons sur La Côte. Sans parler véritablement de HLM, ce sera des appartements à prix raisonnables. Migros s'est engagé en ce sens et la Municipalité peut lui faire confiance*. Daniel Belotti salue enfin, avec satisfaction, le maintien de l'office de poste. Après la démolition du bâtiment existant, celui-ci trouvera, en effet, de nouveaux locaux à l'intérieur du complexe, dont la réalisation a été confiée au bureau d'architecture morgien Claude Fehlmann.

Le chantier pourrait démarrer, au meilleur des cas, au début de l'an prochain. Aucune échéance précise n'est fixée, en revanche, quant à la mise en service, pour mémoire initialement planifiée à la mi-2011. A noter que l'exploitation, tant de la poste que des surfaces commerciales, ne pâtira pas des travaux. La mise à l'enquête à venir représente une étape décisive vers la concrétisation d'un projet très attendu, dont la genèse remonte au printemps 2008. Objet de deux procédures successives, dont la seconde a permis de corriger le tir après le raz-de-marée initial d'oppositions, le plan partiel d'affectation Les Eaux II, élaboré parallèlement au concept d'aménagement de l'avenue de la Gare, a été approuvé par le Conseil communal, en séance extraordinaire, le 9 juin 2009.

En cause et notamment: l'ampleur du projet, l'insuffisance du nombre de places de parc (240 semi-enterrées) et l'impact négatif généré par le surcroît de trafic, lié à l'activité du centre commercial. MARTINE ROCHAT

martine.rochat@lacote.ch

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer